

Drogues, santé et société

Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ?

When youth combine drugs and violence: an explosive cocktail

El encuentro de drogas y violencia en los jóvenes: ¿un cóctail explosivo?

Serge Brochu, Ph. D., Marie-Marthe Cousineau, Ph. D., Chloé Provost, B. Sc.,
Patricia Erickson, Ph. D. et Sun Fu, Ph. D.



Volume 9, numéro 2, décembre 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005303ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005303ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Drogues, santé et société

ISSN

1703-8839 (imprimé)

1703-8847 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brochu, S., Cousineau, M.-M., Provost, C., Erickson, P. & Fu, S. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ? *Drogues, santé et société*, 9(2), 149–178. <https://doi.org/10.7202/1005303ar>

Résumé de l'article

Les jeunes qui se retrouvent en centre de réadaptation pour jeunes contrevenants constituent un groupe qui mérite une attention particulière lorsqu'il s'agit de faire le point sur les relations qui se nouent entre alcool/drogues et violence. Cet article a pour but de décrire les liens qui se tissent entre substances psychoactives (entendre alcool et drogues illégales) et violence chez les jeunes contrevenants. Plus spécifiquement, il s'agit d'exposer le rôle : a) des intoxications; b) du besoin d'argent pour se procurer des drogues ; et c) du système de distribution illicite des drogues dans la manifestation de comportements violents chez les jeunes contrevenants canadiens. Les données traitées dans cet article sont issues d'un questionnaire adressé aux jeunes contrevenants de sexe masculin admis dans les centres de réadaptation du Québec (n = 239) et de l'Ontario (n = 162) quel que soit le délit à l'origine de leur prise en charge institutionnelle. Parmi les trois types de relation étudiés, c'est l'intoxication qui se révèle le facteur le plus important menant à la violence. Notons par ailleurs qu'une bonne partie des crimes associés aux substances psychoactives le sont à plus d'un titre. Des pistes d'interprétation sont suggérées.

Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ?

Serge Brochu, Ph. D.

Professeur titulaire, École de criminologie,
Université de Montréal

Marie-Marthe Cousineau, Ph. D.

Professeure titulaire, École de criminologie,
Université de Montréal

Chloé Provost, B. Sc.

Candidate au M. Sc., École de criminologie,
Université de Montréal

Patricia Erickson, Ph. D.

Chercheure, Center of Addiction and Mental Health

Sun Fu, Ph. D.

Agent de recherche,
Centre international de criminologie comparée,
Université de Montréal

Correspondance

Serge Brochu

Courriel : serge.brochu@umontreal.ca

Résumé

Les jeunes qui se retrouvent en centre de réadaptation pour jeunes contrevenants constituent un groupe qui mérite une attention particulière lorsqu'il s'agit de faire le point sur les relations qui se nouent entre alcool/drogues et violence. Cet article a pour but de décrire les liens qui se tissent entre substances psychoactives (entendre alcool et drogues illégales) et violence chez les jeunes contrevenants. Plus spécifiquement, il s'agit d'exposer le rôle : a) des intoxications; b) du besoin d'argent pour se procurer des drogues ; et c) du système de distribution illicite des drogues dans la manifestation de comportements violents chez les jeunes contrevenants canadiens. Les données traitées dans cet article sont issues d'un questionnaire adressé aux jeunes contrevenants de sexe masculin admis dans les centres de réadaptation du Québec (n=239) et de l'Ontario (n=162) quel que soit le délit à l'origine de leur prise en charge institutionnelle. Parmi les trois types de relation étudiés, c'est l'intoxication qui se révèle le facteur le plus important menant à la violence. Notons par ailleurs qu'une bonne partie des crimes associés aux substances psychoactives le sont à plus d'un titre. Des pistes d'interprétation sont suggérées.

Mots-clés : Jeunes contrevenants, substances psychoactives, violence, liens

When youth combine drugs and violence: an explosive cocktail

Abstract

Young offenders held in youth rehabilitation centres constitute an at risk population for substance abuse and violence. This study will describe the relation between a psychoactive substance (alcohol and illicit drugs) and violence among this population. More specifically, we will look at: a) intoxication periods; b) the need for money to buy drugs; and c) the illicit drug distribution system in the manifestation of violent behaviour among young Canadian offenders. The data referred to in this article is based on a questionnaire administered to 239 young male offenders in rehabilitation centres in Quebec and 162 young male offenders in similar facilities in Ontario, irrespective of the offence for which they were being held. Of the three types of relations studied, intoxication seems to be the most important factor leading to violence. It should be noted that a significant portion of crimes associated to psychoactive substances are related to more than one substance. Possible interpretations are suggested.

Keywords: *Young offenders, psychoactive substances, violence, links*

El encuentro de drogas y violencia en los jóvenes: ¿un cóctail explosivo?

Resumen

Los jóvenes que se hallan en los centros de readaptación para jóvenes contraventores constituyen un grupo que merece una atención particular cuando se trata de determinar las relaciones que se crean entre drogas y alcohol por un lado y violencia por el otro. Este artículo tiene como objetivo describir los vínculos que se tejen entre las sustancias psicoactivas (es decir, alcohol y drogas ilegales) y la violencia en los jóvenes contraventores. En particular, se trata de exponer el rol que cumplen los siguientes factores: a) las intoxicaciones; b) la necesidad de dinero para procurarse drogas; y c) el sistema de distribución ilícita de drogas en la manifestación de conductas violentas en los jóvenes contraventores canadienses. Los datos que se estudian en este artículo surgen de un cuestionario destinado a jóvenes contraventores de sexo masculino admitidos en los centros de readaptación de Quebec (n = 239) y de Ontario (n = 162), independientemente del delito que haya causado su institucionalización. Entre los tres tipos de relaciones analizados, la intoxicación es la que demuestra ser el factor más importante conducente a la violencia. Se observa, por otra parte, que una buena parte de los crímenes relacionados con las sustancias psicoactivas lo son por más de una razón. Se sugieren en el artículo pistas para la interpretación del estudio.

Palabras clave: Jóvenes contraventores, sustancias psicoactivas, violencia, vínculos

Remerciements

L'équipe Drugs, Alcohol and Violence International (DAVI) est reconnaissante de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du National Institute on Drug Abuse. Les auteurs tiennent également à remercier le ministère de la Santé de l'Ontario pour son appui au Centre de toxicomanie et de santé mentale de l'Ontario.

L'usage de substances psychoactives et la violence chez les jeunes

Les études de prévalence posent souvent l'hypothèse d'un lien entre la consommation de substances psychoactives et la perpétration d'actes de violence, notamment chez les jeunes. En effet, de nombreuses enquêtes réalisées auprès d'une population juvénile reconnue comme ayant déjà posé des gestes de violence (judiciarisés ou non) ont signalé de hauts taux de consommation de drogues et d'alcool pour ces jeunes (Braithwaite, Cornely, Robillard, Stephens et Woodring, 2003 ; Hammersly, Marsland et Reid, 2003 ; Rainon, Schmeidler, Frank et Smith, 2006). L'ensemble des résultats sur ce thème indique, sans l'ombre d'un doute, que l'usage de drogues illicites s'avère beaucoup plus élevé parmi les adolescents ayant des démêlés avec la justice que chez dans les populations d'élèves sans problèmes particuliers (Boys, Marsden et Strang, 2001 ; Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 2003 ; D'Amico, Edelen, Miles et Morral, 2007 ; Hammersly, Marsland et Reid, 2003 ; Vitaro, Carbonneau, Gosselin, Tremblay et Zoccolillo, 2000) et constitue un facteur prédictif de la récidive (Stoolmiller et Blechman, 2005 ; Weiner, Sussman, Sun et Dent, 2005). Les jeunes qui font usage de drogues illicites présenteraient deux fois plus de risque de s'impliquer dans un acte violent comparativement aux jeunes du même âge qui ne rapportent pas une telle consommation (SAMSHA, 2006).

Laventure, Déry et Pauzé (2008) ont étudié la consommation de substances psychoactives chez les jeunes pris en charge dans les centres jeunesse du Québec. Selon leurs résultats, qui s'appuient sur l'Indice de gravité d'une toxicomanie (IGT-ado) (Bergeron, Landry, Brochu et Guyon, 1998), 25 % de ces jeunes présentent une consommation problématique et 48 % une consommation à risque.

Les jeunes qui se retrouvent en centre de réadaptation pour jeunes contrevenants constituent donc un groupe méritant une attention particulière lorsqu'il s'agit de faire le point sur les relations qui se nouent entre alcool/drogues et violence. Pourtant, ce constat de l'ampleur de la prévalence de l'usage de substances psychoactives illicites chez les jeunes ainsi pris en charge qui, pour une bonne part, se sont aussi livrés à des comportements de violence ne suffit pas à expliquer ce type de relation. Une meilleure compréhension des liens drogues-violence à l'adolescence mérite d'être fouillée plus à fond.

Goldstein (1985) est le premier auteur à présenter une série d'explications visant à rendre compte de la relation drogue-violence chez les adultes. Conscient que cette relation s'avère trop complexe pour se résumer en une explication unique, l'auteur avance trois postulats complémentaires pour l'expliquer. Le premier postulat, psychopharmacologique, s'appuie sur l'intoxication de l'infracteur. On estime alors que l'effet produit par l'absorption d'une substance serait à l'origine de l'agir criminel, qui n'aurait pas eu lieu autrement (Weiner, Sussman, Sun et Dent, 2005). Plusieurs auteurs s'accordent en effet pour affirmer que certaines drogues ont la propriété d'agir sur des centres déterminés du système nerveux où se situeraient les centres de l'agressivité, de l'impulsivité et des inhibitions (voir à ce sujet Ben Amar, 2007).

Le deuxième postulat, économique-compulsif, fonde ses assises sur les études qui ont mis en évidence la forte implication criminelle des usagers réguliers de drogues dispendieuses (voir PERNANEN,

Cousineau, Brochu, et Sun, 2002). Cette explication tranche avec la précédente, puisqu'elle s'intéresse à la dépendance à des drogues dispendieuses, en particulier l'héroïne et la cocaïne. La nature de la relation drogues/alcool-violence ne se trouve alors plus dans les propriétés pharmacologiques de la substance créant l'état d'intoxication, mais plutôt dans l'urgence de trouver des moyens financiers suffisants pour répondre à un besoin de consommation qui se fait impératif (Brochu, 2006). Le troisième postulat, systémique, tire sa particularité d'une analyse du système de distribution et d'approvisionnement en drogues. En raison du caractère illicite de ce commerce, les moyens d'obtenir justice en cas de préjudice ou de protéger un « marché » très lucratif résideraient souvent dans des solutions musclées utilisées comme stratégies de contrôle social dans un milieu laissé sans possibilités de recours légaux du fait de la répression policière qui l'entoure (Desjardins et Hotton, 2004; Ezeonu, 2010; Kubrin et Weitzer, 2003; Warley, 2009).

Les postulats qui viennent d'être présentés, nous le soulignons, ont été développés pour rendre compte des relations entre drogues et violence rencontrées dans des populations adultes. Des travaux qualitatifs, portant sur les trajectoires déviantes des jeunes, fournissent un portrait légèrement différent en ce qui les concerne (Brunelle, Brochu et Cousineau, 2000). Ainsi, les jeunes seraient plus enclins que les adultes à recourir à l'intoxication à des produits psychotropes afin, entre autres, de se donner le courage de commettre des actes de délinquance. Par ailleurs, les moyens financiers limités dont disposent ordinairement les jeunes feraient en sorte qu'ils soient rapidement amenés à commettre des actes de délinquance lucrative afin de se procurer les produits nécessaires à leur consommation, et ce, même s'il s'agit de produits somme toute peu coûteux.

Réalisée au début des années 2000, une recension d'écrits sur le sujet des relations alcool/drogues et violence chez les jeunes, complétée par une série d'entrevues de groupe avec des intervenants des milieux judiciaires, policiers, de la santé et

des services sociaux, scolaires et communautaires (Cousineau, Brochu et Schneeberger, 2000), a confirmé le manque criant de recherches, notamment canadiennes, traitant de l'intersection alcool/drogues et violence chez les jeunes. Paradoxalement, les intervenants rencontrés au cours de cette même étude ont exprimé le besoin de connaissances de manière pressante (Blais et Cousineau, 1999). L'étude, de laquelle s'inspire le présent article, voulait répondre à cette demande en produisant des données descriptives canadiennes sur la question.

Objectif général et objectifs spécifiques

L'objectif général de l'étude consistait à décrire les liens qui se tissent entre substances psychoactives (entendre alcool et drogues illégales) et violence chez les jeunes contrevenants. Plus spécifiquement, il s'agissait d'exposer le rôle : a) des intoxications ; b) du besoin d'argent pour se procurer des drogues ; et c) du système de distribution illicite des drogues dans la manifestation de comportements violents chez les jeunes contrevenants.

Méthodologie

Les données traitées dans cet article sont issues d'entrevues individuelles structurées menées à partir d'un questionnaire composé de 160 questions fermées et de cinq ouvertes conçu spécialement aux fins de l'étude¹. Le questionnaire, passé en

¹ Les questions ont été inspirées par différents instruments existants ou ont été conçues spécialement pour répondre aux objectifs de l'étude. Les visées de celle-ci étaient essentiellement compréhensives. S'agissant, à notre connaissance, d'une des premières fois que la question des liens alcool/drogues et violence était explicitement posée concernant les jeunes, l'étude ne visait nullement l'établissement d'un diagnostic définitif. D'où l'élaboration d'un instrument jugé utile à la réalisation des objectifs de l'étude puisant à diverses sources. Il n'est donc nullement question de prétendre à l'utilisation d'un instrument ou d'un ensemble d'instruments validés. Il pourrait s'agir d'une suite pertinente à donner à cette étude qui donne déjà des résultats suffisamment intéressants pour en recommander l'approfondissement.

face à face, s'intéressait au profil sociodémographique du jeune et de ses parents, à son rapport à l'école, aux activités sportives et culturelles qu'il pratiquait, au quartier qu'il habitait et au profil de ses amis. Les participants étaient aussi interrogés sur leur santé physique et mentale, sur leur profil de consommateur de substances psychoactives (substances consommées, fréquences, perception de dépendance) et sur leur histoire de délinquance – en particulier en lien avec le trafic illicite de drogues – et, plus largement, sur la manifestation de troubles de comportement qui ne sont pas à proprement parler judiciables (absentéisme scolaire, fugues, etc.), en mettant l'accent plus spécialement sur les comportements de violence commis ou subis par le jeune.

Les entrevues duraient une moyenne de 60 minutes (variant entre 45 et 90 minutes). Celles-ci ont été réalisées auprès d'un total de 401 jeunes contrevenants de sexe masculin admis dans les centres de réadaptation de la grande région de Montréal (n=239) et de Toronto (n=162), quel que soit le délit à l'origine de leur prise en charge institutionnelle. Ces jeunes, francophones et anglophones, âgés de 14 à 18 ans, tous pris en charge en centres de réadaptation en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)², ont été rencontrés dans différents contextes : milieux fermés, milieux ouverts continus ou discontinus, et mesures de rechange. Tous les jeunes admissibles – le seul critère d'admissibilité étant d'avoir été accusé d'un délit et de ne pas souffrir d'un problème de santé mentale empêchant la tenue de l'entrevue – devaient

² À Toronto, les dix centres de réadaptation de la région métropolitaine ont été mis à contribution et ont accepté de participer à l'étude. Au Québec, le recrutement s'est fait dans les centres jeunesse de Montréal-Institut universitaire, de Laval, de Lanaudière et de la Montérégie. Les jeunes étaient d'abord abordés par les responsables d'unité à partir d'un protocole d'approche conçu par les chercheurs visant à leur faire connaître l'étude, ses tenants et ses aboutissants. Advenant leur consentement à participer à l'étude, ils étaient dirigés vers les assistants de recherche qui procédaient à l'entrevue après leur avoir fait signer un formulaire de consentement. À Toronto, un montant de 15 \$ a été versé au « compte-cantine » des jeunes pour chaque entrevue. À Montréal, aucune rémunération n'a été versée. Malgré tout, le taux de participation est estimé, dans les deux cas, à plus de 80 %.

être approchés, qu'ils aient ou non consommé des substances psychoactives et qu'ils aient ou non présenté des comportements violents dans le passé. L'échantillon a ensuite été construit sur une base volontaire. On doit donc considérer qu'il s'agit d'un échantillon de convenance. Pour les jeunes intéressés à participer à l'étude, un formulaire de consentement, résumant les intérêts, les objectifs et les règles d'éthique entourant le projet de recherche était présenté. Ensuite, le jeune était encouragé à formuler des questions afin de s'assurer qu'il était bien informé des tenants et des aboutissants de l'étude, et que son accord à y participer découlait bel et bien d'un consentement libre et éclairé. L'entrevue, menée par des assistants de recherche formés à cette fin, pouvait alors débiter. Le jeune était libre de se retirer avant la fin ou de refuser de répondre à quelque question que ce soit.

Le portrait des jeunes participants à l'étude

Tous les jeunes Montréalais et Torontois participant à l'étude sont âgés de 14 à 18 ans. La moitié des jeunes Montréalais (51,5 %) et le tiers des jeunes Torontois sont âgés de 17 à 18 ans. Les jeunes Montréalais sont en majorité (à 69,8 %) d'origine canadienne-française alors qu'une proportion comparable (66,7 %) des jeunes Torontois sont canadiens-anglais. Seulement une faible minorité de jeunes sont enfants uniques (6 % des jeunes Montréalais et 5 % des jeunes Torontois). Les autres (respectivement la moitié des jeunes Montréalais et le tiers des jeunes Torontois) ont un ou deux frères et sœurs ou même plus (46 % pour les jeunes Montréalais et 61 % pour les jeunes Torontois), mais seulement la moitié vivaient avec eux. Une minorité de jeunes, en fait un Montréalais sur cinq (20,5 %) et un jeune Torontois sur quatre (24,7 %) vivent avec leurs deux parents d'origine.

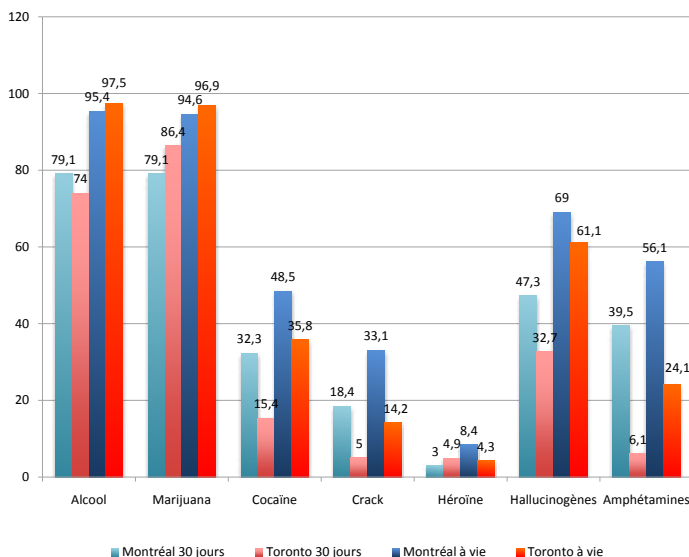
Résultats

La présentation des résultats se divise en quatre sections, correspondant aux trois objectifs spécifiques développés précédemment pour décrire les liens alcool/drogues et violence sous l'angle de l'intoxication du jeune, de son besoin d'argent pour assurer sa consommation de substances psychoactives et du système de distribution de drogues. Nous nous intéresserons par la suite aux intersections possibles de ces relations pour un même jeune.

La perpétration de gestes de violence en lien avec l'intoxication

Avant de s'intéresser à la prise de substances psychoactives ayant une influence sur l'actualisation des comportements violents des jeunes contrevenants de l'échantillon, il nous paraît pertinent de s'attarder à l'utilisation d'alcool et de substances illicites de ces jeunes Montréalais et Torontois de manière plus étendue. La figure 1 présente le détail de leur consommation, en illustrant la proportion de consommateurs pour chaque type de drogues comme l'alcool, la marijuana, la cocaïne, le crack, l'héroïne, les hallucinogènes et les amphétamines, et ce, sur deux périodes fenêtrées, soit au cours des 30 derniers jours et au cours de l'année précédant la passation du questionnaire.

Figure 1 : Proportion de jeunes contrevenants de Montréal et Toronto ayant consommé des substances psychoactives, au cours de leur vie et au cours du dernier mois, par type de drogues



Lorsqu'on s'intéresse aux types de stupéfiants ayant été consommés au moins une fois au cours de la vie, on constate (figure 1) que plus de neuf contrevenants sur dix ont consommé au moins une fois de l'alcool et du cannabis. Aussi, 69 % des jeunes contrevenants montréalais et 61 % des jeunes contrevenants torontois affirment avoir déjà consommé des hallucinogènes; ils sont respectivement 56 % et 24 % à dire avoir pris des amphétamines. La moitié (48,5 %) des jeunes contrevenants montréalais et le tiers (35,8 %) des jeunes torontois affirment avoir déjà consommé de la cocaïne, respectivement 33 % et 14 % du crack, 8 % et 4 % de l'héroïne. La consommation de substances psychotropes autres que l'alcool et le cannabis serait donc plus courante chez les jeunes contrevenants montréalais que chez ceux de Toronto.

En ce qui concerne les substances consommées par les jeunes au cours des 30 derniers jours, on remarque une distribution similaire à celles pour la vie, mais avec des taux de prévalence inférieurs. Ainsi, il appert que huit contrevenants montréalais sur dix affirment avoir consommé de l'alcool (79,1 %) ou du cannabis (79,1 %) comparativement à respectivement 74 % et 86 % pour les jeunes Torontois au cours de cette période. Les hallucinogènes semblent également fort populaires alors que près de la moitié des jeunes de Montréal et du tiers de ceux de Toronto en auraient consommé au cours des 30 jours précédant la tenue de l'entrevue. Près d'un jeune Montréalais sur trois (32,3 %) dit avoir consommé de la cocaïne et 18 % du crack, alors que c'est le cas pour 15 % des Torontois pour la cocaïne et 5 % pour le crack au cours de ce dernier mois. Enfin, un petit pourcentage de Montréalais et de Torontois soit, respectivement 3 % et 4 %, admet avoir pris de l'héroïne au cours de cette période, soit un mois précédant l'étude.

Dans les termes suivants, nous avons demandé aux participants de relater et de décrire la situation la plus grave et menaçante à laquelle ils ont été confrontés au cours de leur vie :

« Rappelle-toi que la violence est définie comme étant n'importe quel acte dirigé contre une personne qui a pour but de causer de la souffrance physique ou une blessure. Ceci inclut aussi les menaces lorsque la violence pourrait être une conséquence possible. J'aimerais que tu penses à l'événement violent LE PLUS GRAVE dans lequel tu as été impliqué au cours des 12 derniers mois et que tu répondes aux questions suivantes. Je ne veux pas que tu identifies des endroits spécifiques ou les noms des autres personnes qui étaient impliquées. Premièrement, pourrais-tu décrire brièvement ce qui s'est passé... »

Afin de préciser la nature de la participation de chacun des jeunes à cet événement violent relaté, les répondants ont été invités à clarifier le rôle qu'ils estimaient avoir joué dans la

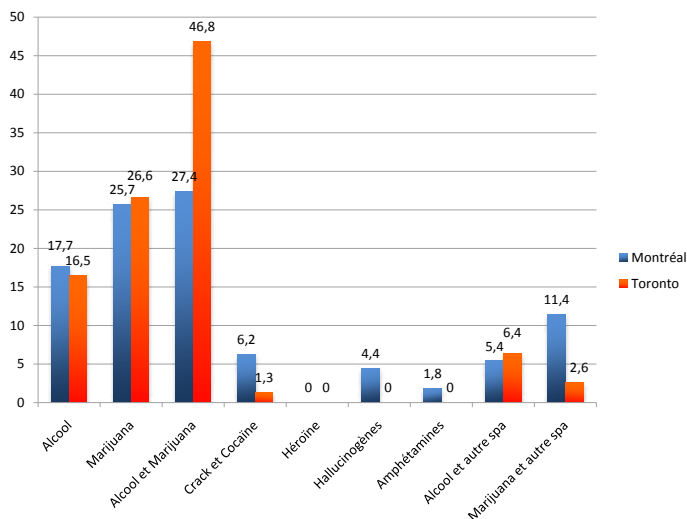
situation. Ainsi, 23 contrevenants montréalais (12,3 %) se sont présentés comme étant seulement des victimes, près de la moitié (48,3 %) comme étant uniquement des agresseurs et le tiers comme ayant revêtu à la fois le rôle d'agresseur et de victime. La distribution est semblable à Toronto où l'on retrouve 12 % de victimes seulement, 44 % d'agresseurs seulement et 41 % qui auraient été à la fois victimes et agresseurs. La proportion totale d'agresseurs s'élève donc à 85 % de l'échantillon global.

En s'attardant à la consommation de substances psychoactives le jour de l'événement violent le plus grave survenu dans la vie des jeunes contrevenants, il appert que deux jeunes Montréalais sur trois (67,1 %) et une proportion presque aussi élevée (60,9 %) des jeunes Torontois rapportent avoir été sous l'influence d'une ou de plusieurs drogues à ce moment. Plus spécifiquement, près de la moitié des jeunes contrevenants rencontrés admettent avoir été « gelés » par la consommation de substances psychoactives lorsqu'ils ont perpétrés les gestes les plus violents rapportés.

Nous avons ensuite demandé aux jeunes d'indiquer si, selon eux, leur consommation de substances psychoactives les aurait rendus vulnérables ou enclins à s'attirer des ennuis à cette occasion. À cet égard, près de quatre jeunes sur dix ont identifié l'intoxication due à leur consommation de substances psychoactives comme étant responsable de l'occurrence des gestes de violence les plus graves dont ils étaient les instigateurs ou les victimes.

Les résultats présentés à la figure 2 précisent le type de substances consommées le jour de l'événement le plus grave les impliquant, comme rapporté par les jeunes contrevenants montréalais et torontois participant à l'étude.

Figure 2 : Proportion des jeunes contrevenants montréalais et torontois ayant consommé des substances psychoactives lors de l'événement le plus grave ayant marqué leur vie, selon le type de drogues



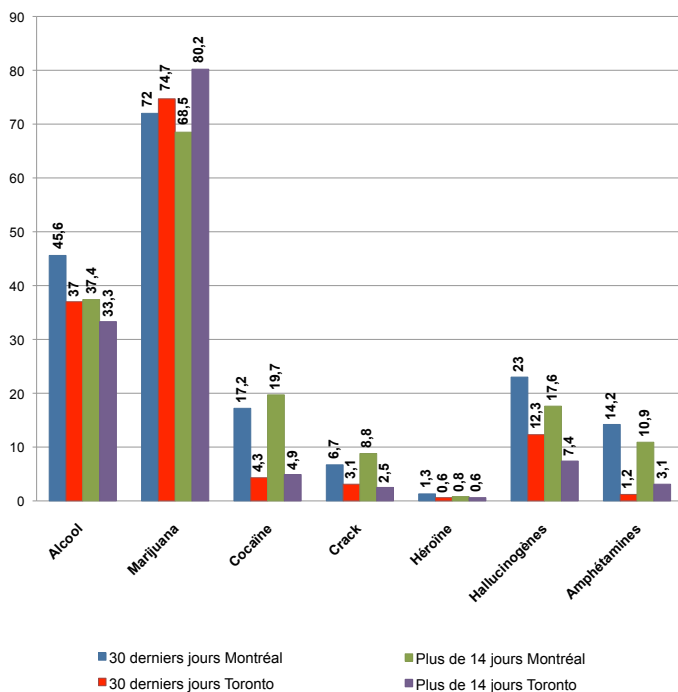
Sans contredit, la marijuana et l'alcool (figure 2) sont, d'après les propos des jeunes, les substances qui ont été les plus couramment consommées par les agresseurs lors de cette journée au cours de laquelle l'événement le plus grave a été commis, plusieurs répondants (27,4 % des jeunes Montréalais et 46,8 % pour les jeunes Torontois) affirmant s'être adonnés à la consommation combinée de ces deux substances simultanément, d'alcool et d'autres substances (5,4 % pour les jeunes Montréalais et 6,4 % pour les jeunes Torontois) et de cannabis et d'autres substances (11,4 % pour les jeunes Montréalais et 2,6 % pour les jeunes Torontois). Une petite proportion des jeunes des deux échantillons indiquent avoir consommé d'autres drogues à cette occasion, dont le crack et la cocaïne pour 6 % des contrevenants de Montréal et 1 % de ceux de Toronto. Aucun n'a rapporté avoir été sous l'influence d'héroïne et, alors qu'à

Toronto aucun participant n'admet avoir consommé des hallucinogènes et des amphétamines, à Montréal, 4 % d'entre eux signalent qu'ils avaient consommé des hallucinogènes et 2 % des amphétamines.

La perpétration de gestes de violence en lien avec le besoin d'argent pour se procurer une drogue

Cette section vise à mieux saisir les habitudes de consommation, et plus spécialement de la dépendance aux substances, en lien avec les comportements les plus graves manifestés par les jeunes contrevenants rencontrés. La figure 3 présente la proportion de ces jeunes ayant déjà eu, ou ayant toujours, des habitudes de consommation quotidiennes, c'est-à-dire consommer au moins une fois par jour durant plus de 14 jours consécutifs au moins une fois au cours de leur vie, ou quasi quotidiennes, c'est-à-dire trois ou quatre fois par semaine au cours des trente jours précédant l'entretien.

Figure 3 : Proportion des jeunes contrevenants montréalais et torontois ayant eu une consommation quasi quotidienne de substances psychotropes au cours des 30 jours précédant l'enquête, ou quotidienne pour une période de 14 jours et plus au moins une fois au cours de leur vie



Que ce soit pour la consommation quotidienne ou quasi quotidienne, il appert que la proportion de l'un ou l'autre pour chacun des types de drogues considérés, à l'exception de la marijuana, est significativement plus élevée chez les contrevenants montréalais que chez ceux de Toronto. Pour le cannabis, ce sont 80 % des jeunes Torontois qui admettent en avoir déjà consommé, au cours de leur vie, de façon quotidienne ou quasi quotidienne, alors que c'est le cas de seulement 69 % des jeunes Montréalais. La figure 3 permet aussi de constater, globalement,

qu'un plus grand nombre de jeunes contrevenants présentent des habitudes de consommation de substances psychoactives quasi quotidiennes que quotidiennes.

Les montants dépensés afin de se procurer des substances illicites ont été comptabilisés pour chacun des participants sur une période fenêtrée de 30 jours. Ainsi, les jeunes Montréalais affirment avoir dépensé une moyenne de 886,81 \$ pour l'achat de drogues alors que les jeunes Torontois auraient déboursé un montant moyen de 1 107,71 \$. Le tableau 1 présente la distribution des effectifs en fonction de catégories de montants dépensés.

Tableau 1 : Montant dépensé par les jeunes contrevenants montréalais et torontois pour l'achat de substances illicites au cours du dernier mois

	Montréal (%)	Toronto (%)
0 \$	27,9	21,2
1 à 200 \$	33,0	29,4
201 à 400 \$	6,9	11,2
401 à 700 \$	7,9	11,9
701 à 1000 \$	8,6	9,4
1001 \$ et plus	15,9	16,9

Bien qu'une majorité de jeunes doivent déboursier de l'argent pour obtenir leur drogue, 28 % des contrevenants montréalais et 21 % de ceux de Toronto signalent n'avoir aucune dépense reliée à l'achat de stupéfiants, soit parce qu'ils n'en consomment tout simplement pas ou bien parce qu'ils obtiennent leur drogue de façon alternative, par exemple en travaillant pour un tiers, en en faisant la production, en la volant à autrui... Une proportion équivalente des jeunes (33,0 % des Montréalais et 29,4 % des Torontois) auraient déboursé 200 \$ ou moins pour l'achat de drogues. Enfin, notons que plus de 15 % des jeunes

participants affirment avoir dépensé plus de 1 000 \$ pour leur usage de drogues illicites sur une période type d'un mois.

Appelés à indiquer s'ils considéraient qu'au cours des douze derniers mois ils s'étaient sentis dépendants de l'une ou l'autre des substances psychoactives incluses dans l'étude, 63 % des jeunes Montréalais et 43 % des jeunes Torontois ont répondu par l'affirmative pour au moins une substance. Dans la majorité des cas, les répondants se disaient dépendants, soit de l'alcool seulement (36,8 % des jeunes Montréalais et 53,1 % des jeunes Torontois), soit à l'alcool et au cannabis (22,2 % des jeunes Montréalais et 21,0 % des jeunes Torontois), les deux substances les plus consommées. Seulement 7,1 % des consommateurs montréalais et 4,1 % des consommateurs torontois ont indiqué qu'ils se percevaient comme dépendants à la marijuana uniquement. La perception d'être dépendant aux autres substances telles que les opiacés, les hallucinogènes et les amphétamines regroupe 31 % des jeunes contrevenants montréalais et 11 % des jeunes Torontois. Nulle surprise alors de constater qu'un jeune sur dix affirme que la raison principale de l'occurrence du geste le plus grave qu'ils aient commis au cours de leur vie est associée à la nécessité de s'approvisionner en alcool ou en substances illicites.

La perpétration de gestes de violence en lien avec le marché illicite des drogues

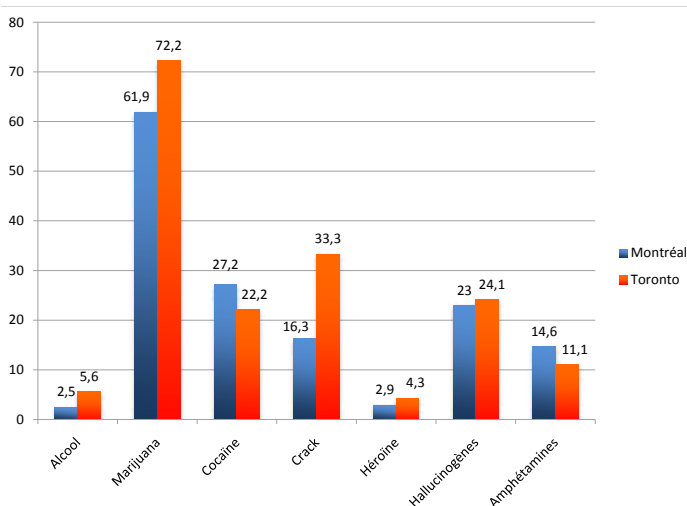
La majorité des jeunes contrevenants montréalais (68,5 %) et torontois (83,9 %) de l'échantillon révèlent avoir eu, à un moment ou un autre de leur vie, une implication dans le trafic de substances psychoactives.

Il appert que les jeunes contrevenants montréalais, lorsqu'ils sont engagés dans le trafic de stupéfiants, ont tendance à travailler pour un tiers (33,7 % des jeunes Montréalais contre 13,3 % des jeunes Torontois) alors que les jeunes Torontois paraissent privilégier le travail en solitaire (58,6 % contre 28,2 % à Montréal).

Tandis qu'une proportion appréciable de Montréalais semble s'impliquer dans un trafic organisé au sein d'un gang (23,3 %) ou en gérant des employés (14,7 %), cette proportion s'avère beaucoup plus faible parmi les jeunes Torontois (respectivement 11,3 % et 6,8 %).

La figure 4 présente les types de substances psychoactives caractérisant le trafic des jeunes. On y constate que la marijuana est sans contredit la substance la plus vendue. En seconde place viennent la cocaïne et les hallucinogènes, substances qui occupent près du quart du marché. La vente de crack semble plus populaire à Toronto, où le tiers des trafiquants disent en distribuer ; proportion qui s'établit à 16 % pour les jeunes Montréalais. Par ailleurs, peu de jeunes paraissent enclins à s'engager dans le trafic d'amphétamines, d'héroïne ou d'alcool.

Figure 4 : Distribution des types de substances psychoactives selon la proportion de jeunes trafiquants montréalais et torontois qui en font la vente



Respectivement, 31 % des jeunes contrevenants à Montréal et 15 % à Toronto ont rapporté que les gestes graves dans lesquels ils avaient été impliqués, dont il a été question plus tôt, étaient principalement associés à une transaction illicite de drogues. La violence liée au système de distribution peut, par ailleurs, avoir différentes sources. À Montréal (n=64), ce sont les disputes de territoire qui semblent courantes (40,6 % des incidents) alors qu'à Toronto (n=24), seulement 8 % des incidents en découleraient. La collecte d'argent découlant de dettes chez les clients totalise 27 % des événements systémiques dans lesquels les jeunes Montréalais auraient été impliqués et 33 % pour les jeunes Torontois. Enfin, nos résultats indiquent que 20 % des jeunes Montréalais et 13 % des jeunes Torontois souhaitaient, par l'entremise de la violence, soit punir un trafiquant, se venger à la suite du vol de leur marchandise ou bien condamner une transaction de drogues de mauvaise qualité.

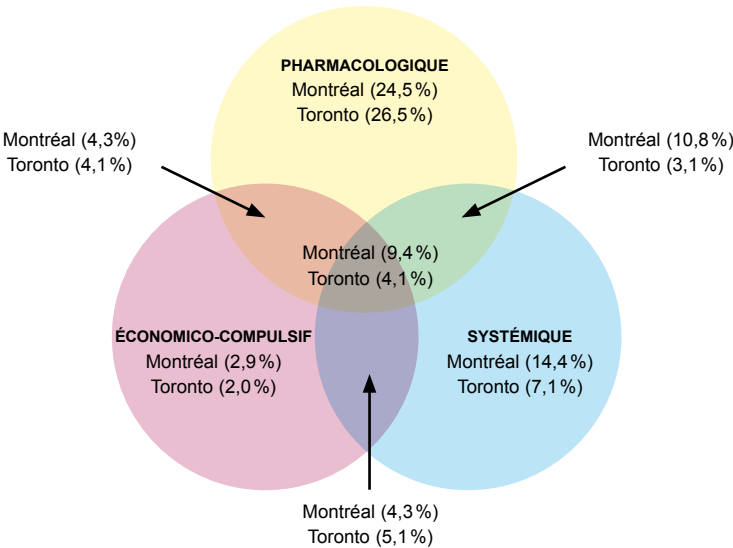
Des raisons multiples expliquant la violence liée aux drogues chez les jeunes

Les résultats présentés dans les sections précédentes révèlent qu'il ne semble pas y avoir de différences très importantes entre Toronto et Montréal concernant la proportion des jeunes contrevenants ayant eu, au cours de leur vie, des agissements violents dus aux propriétés intoxicantes d'une substance consommée, ou au besoin de se procurer de la drogue. Seule la violence en lien avec le marché illicite des drogues présente des différences clairement significatives pour les deux grandes villes.

Il faut toutefois être conscient qu'un même jeune peut avoir plus d'une raison de commettre un geste violent. Ainsi, certains jeunes contrevenants peuvent avoir commis leur geste violent alors qu'ils étaient intoxiqués et cherchaient à se procurer de l'argent pour satisfaire leur dépendance, par exemple.

La figure 5 illustre les proportions de participants se rapportant à chacune des explications en tenant compte des raisons doubles ou triples qui peuvent surgir.

Figure 5 : Diagramme représentant les intersections des modèles explicatifs du lien entre les substances psychoactives et l'occurrence de l'événement le plus grave relaté par les jeunes contrevenants montréalais et torontois



La figure 5 montre que le plus grand nombre d'incidents violents relatés est lié à l'intoxication de l'infracteur, suivi du système illicite de distribution des drogues et du besoin d'argent pour se procurer une drogue. Un fait d'intérêt est aussi qu'une proportion appréciable d'événements violents paraît être en lien avec plus d'une explication. En effet, 4 % des jeunes contrevenants ont relaté un incident causé à la fois par l'intoxication à une drogue et par le besoin de se procurer une substance psychoactive. Aussi, 11 % des jeunes Montréalais et 3 % des jeunes Torontois expliquent leur geste violent à la fois par leur

intoxication et leur participation au marché illicite des drogues, alors que près de 4 % des Montréalais et 5 % des Torontois l'expliquent par leur besoin de se procurer de l'argent pour assurer à la fois leur consommation et leur participation au marché illicite des drogues. Enfin, mentionnons qu'à Montréal 9 % des jeunes contrevenants ont admis que l'événement le plus grave dans lequel ils avaient été impliqués avait été à la fois causé par l'intoxication à la suite de la consommation de drogue, par la recherche d'argent afin de se procurer des drogues et par les conditions violentes propres au trafic de stupéfiants. La même situation s'applique à 4 % des jeunes Torontois.

Plusieurs intervenants qui travaillent au sein des centres de réadaptation pour jeunes contrevenants affirment que 80 % des crimes commis par les jeunes contrevenants sont reliés aux drogues. Il est toutefois difficile de remonter aux sources de ce pourcentage et de connaître les appuis empiriques d'une telle affirmation. L'étude que nous avons menée arrive à une estimation plus faible de 70 % pour Montréal et de 52 % pour Toronto (voir figure 5).

Discussion et conclusion

Les données de cette étude permettent de jeter un peu de lumière sur la nature des liens alcool/drogues et violence chez les jeunes contrevenants et, surtout, sur l'importance relative des trois postulats développés par Goldstein (1985) les concernant. Cette étude s'intéressait aux jeunes contrevenants se retrouvant dans des centres de réadaptation des deux plus grandes agglomérations urbaines du Canada : Montréal et Toronto. L'exercice n'avait pas pour but premier de comparer les résultats obtenus dans ces deux provinces canadiennes, mais, comme les contextes sociaux de ces deux villes diffèrent sensiblement, la prudence nous a empêchés de regrouper les deux échantillons en un seul. Dès lors, la comparaison était en quelque sorte

inévitable. De façon générale, les grandes tendances paraissent similaires pour les deux échantillons. Toutefois, des différences intéressantes se présentent parfois. Discutons d'abord des tendances similaires générales qui se dégagent.

Parmi les jeunes contrevenants rencontrés, c'est l'intoxication qui semble le facteur le plus important menant à la violence. Ce résultat n'est pas très surprenant lorsqu'on considère la très grande proportion de ces jeunes qui se révèlent des consommateurs réguliers ou qui se perçoivent dépendants. En effet, une personne dépendante est, par définition, régulièrement intoxiquée. L'intoxication entraîne avec elle une série de perturbations cognitives qui font en sorte que le répertoire de réponses se voit rétréci. Restent les réponses primaires parmi lesquelles se situent l'agressivité et la violence. Il faut toutefois pousser plus loin la réflexion sur ce thème. En effet, nos discussions informelles avec les jeunes de l'échantillon laissent entendre que la relation entre l'intoxication et un geste violent peut prendre d'autres significations. Ainsi, pour certaines personnes l'intoxication constitue un outil, au même titre qu'une arme, permettant d'accomplir un geste difficile à commettre à jeun. La personne consomme donc une substance dans le but avoué de commettre un geste qu'elle n'aurait pas, autrement, le courage de faire.

La situation des crimes reliés au besoin d'argent pour se procurer une drogue présente un autre aspect intéressant. En effet, le grand public a souvent tendance à expliquer la criminalité par la dépendance de l'infacteur aux drogues. On sait que les drogues illicites coûtent généralement cher et que la personne dépendante doit en consommer de grandes quantités pour obtenir ou maintenir l'effet recherché. On a donc tendance à croire que les crimes des personnes toxicomanes sont d'abord et avant tout de nature économico-compulsive. Les résultats de notre étude présentent une situation différente alors que ce

type de relation arrive au dernier rang derrière la relation liée au marché illicite des drogues et celle liée à l'intoxication.

Les écrits qui font référence aux trois postulats de Goldstein (1985) ne sont pas très explicites sur leur chevauchement possible. Notre étude est claire à ce sujet, alors qu'elle indique qu'une bonne partie des crimes associés aux substances psychoactives le sont à plus d'un titre. Par exemple, une personne dépendante, encore sous l'effet de la drogue, mais qui entrevoit déjà les premiers symptômes de sevrage pourra commettre un vol avec violence sur un passant dans le but de se procurer sa dose. Si elle n'avait pas été intoxiquée, possiblement qu'elle aurait alors pu envisager des solutions alternatives. Trop souvent, notre regard ne s'attarde qu'à un aspect de la problématique.

Par contre, les résultats présentent une différence majeure entre les deux échantillons analysés. Les jeunes Torontois rapportent moins de crimes reliés aux substances psychoactives, et ce, quel que soit le type de relation : liée à l'intoxication, afin d'obtenir de l'argent pour payer la consommation ou liée au marché de la drogue. Cette situation est particulièrement remarquable en ce qui concerne la criminalité liée au marché illicite des drogues qui semble deux fois moins élevée à Toronto chez les jeunes contrevenants. En effet, ceux-ci, bien que plus nombreux à rapporter s'être engagés dans le trafic de drogues, s'impliqueraient moins dans les activités violentes liées au trafic de substances psychoactives (protection de territoire, récupération de montants dus, vengeance à la suite de l'obtention de marchandise de mauvaise qualité...) que les jeunes Montréalais. Leur façon d'opérer le trafic de drogues pourrait aider à comprendre cette plus faible implication violente. En effet, la majorité des jeunes vendeurs torontois affirment travailler en solitaire. Au contraire, une bonne proportion des jeunes Montréalais signalent travailler pour un gang ou gérer des employés qui vendent pour eux. Cette façon d'opérer le trafic de drogues constitue certainement un indicateur d'une implication

substantielle qui peut mener à la violence. La présence d'un phénomène grandissant à Montréal et naissant à Toronto de gangs de rue doit certainement être prise en compte ici. Il est en effet important de tenir compte du contexte sociopolitique lorsqu'on analyse les liens qui se tissent entre alcool/drogues et violence.

Les postulats énoncés par Goldstein au milieu des années 1980 fournissent une base intéressante pour décrire les liens alcool/drogues – violence. Toutefois, les discussions informelles qui se sont déroulées avec les jeunes interviewés au moment de la collecte des données étaient également très riches. Malheureusement, les éléments de ces discussions ne furent pas l'objet d'une collecte systématique. Entre autres, on pouvait y percevoir que les relations alcool/drogues-violence sont beaucoup plus dynamiques que ce qui ressort d'une étude descriptive. À ce stade-ci, il ne s'agit que d'une impression s'appuyant sur des récits sans méthode précise. Toutefois, comme ces indices rejoignent les résultats rapportés par Brunelle, Brochu et Cousineau (2005), traitant des trajectoires de consommation et de délinquance chez les jeunes, nous envisageons de poursuivre cette étude par des entretiens qualitatifs qui permettraient de mieux comprendre les rôles et l'évolution des significations symboliques des drogues dans la manifestation de comportements délinquants.

En raison de la très haute prévalence de consommation de substances psychoactives notée parmi les jeunes contrevenants pris en charge par les centres jeunesse en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, et surtout la perception d'un très grand nombre d'entre eux d'avoir développé une dépendance, il est nécessaire que les établissements qui accueillent ces jeunes puissent leur offrir l'aide nécessaire en matière de prévention secondaire et de traitement des dépendances. À l'heure actuelle, trop peu d'efforts concrets sont faits pour aider ces jeunes à très haut risque.

En effet, l'offre de programmes de prévention et de traitements de la toxicomanie pourrait éviter la perpétration d'un bon nombre d'actes délinquants.

Par ailleurs, cette étude ne présente qu'une vue partielle des relations alcool/drogues-crimes puisqu'elle n'a considéré que la criminalité violente. Une étude portant sur la criminalité lucrative révélerait très probablement des résultats différents, particulièrement en ce qui a trait à la criminalité économico-compulsive. Enfin, elle s'appuie uniquement sur des rapports autorévélés ; il serait intéressant de valider ces aveux avec des données externes.

Références

- Ben Amar, M. (2007). « Les psychotropes criminogènes ». *Criminologie*. 40 (1), p. 11-30.
- Bergeron, J., Landry, M., Brochu, S. et Guyon, L. (1998). « Les études psychométriques autour de l'ASI/IGT ». [In L. Guyon, M. Landry, S. Brochu et J. Bergeron (sous la direction) : *L'évaluation des clientèles alcooliques et toxicomanes : l'indice de gravité d'une toxicomanie (ASI/IGT)*] Québec : Les Presses de l'Université Laval, Collection Toxicomanies, p. 31-46.
- Blais, M.-F. et Cousineau, M.-M. (1999). *Violence entre jeunes à Laval : état de situation et pistes de solutions*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes, Consortium CAVAC, Commission scolaire, Sûreté municipale, CLSC, Laval.
- Boys, A., Marsden et J., Strang, J. (2001). « Understanding reasons for drug use amongst young people: a functional perspective ». *Health Education Research*. 16 (4), p. 457-469.
- Braithwaite, R.L., Cornely, R.C., Robillard, A.G., Stephens, T.T. et Woodring, T. (2003). « Alcohol and other drug use among adolescent detainees ». *Journal of Substance Use and Misuse*. 8 (2), p. 126-131.
- Brochu, S. (2006). *Drogue et criminalité. Une relation complexe* (2^e édition révisée). Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 237 p.
- Brochu, S. et Cousineau, M.M. (avec la collaboration de Sun, F. et Houde, V.) (2006). « Faits saillants du projet "Jeunes, drogues et violence : des liens à comprendre" ». *L'intervenant – revue sur l'alcoolisme et la toxicomanie*. 23 (1), p. 4-10.
- Brunelle, N., Brochu, S., Cousineau, M.M. (2000). « Drug-crime relations among drug-consuming juvenile delinquents: A tripartite model and more ». *Contemporary drug problems*. 27 (4), p. 835-866.

- Brunelle, N., Brochu, S., Cousineau, M.M. (2005). «Trajectoires déviantes de garçons et de filles. Points de convergence et de divergence». [In N. Brunelle et M.-M. Cousineau (Eds.) : *Trajectoires de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative*] Montréal : Presses de l'Université du Québec, Collection Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 9-30.
- Comité permanent de lutte à la toxicomanie (2003). *La consommation de psychotropes : portrait et tendances au Québec*. Montréal : Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 51 p.
- Cousineau, M.-M., Brochu, S. et Schneeberger, P. (2000). *Consommation de substances psychoactives et violence chez les jeunes*. Montréal : Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- D'Amico, E.J., Edelen, M.O., Miles, J.N.V. et Morral, A.R. (2007). «The longitudinal association between substance use and delinquency among high-risk youth». *Drug and alcohol dependence*. 93 (1-2), p. 85-92.
- Desjardins, N. et Hotton, T. (2004). «Tendances des infractions relatives aux drogues et rôle de l'alcool et des drogues dans la perpétration d'infractions». *Bulletin Juristat*. 24 (1), p. 1-24.
- Ellickson, P., Saner, H. et McGuigan, K.A. (1997). «Profiles of violent youth: Substance use and other concurrent problems». *American Journal of Public Health*. 87 (6), p. 985-991.
- Ezeonu, I. (2010). «Gun violence in Toronto : Perspectives from the police». *The Howard Journal*. 49 (2), p. 147-165.
- Goldstein, P. J. (1985). «The drug/Violence Nexus: A tripartite conceptual framework». *Journal of Drug Issues*. 15 (4), p. 493-506.
- Hammersley, R., Marsland, L. et Reid, M. (2003). *Substance use by young offenders: The impact of the normalisation of drug use in the early years of the 21st century*. London, G.-B. : Home Office Research Study, 104 p.
- Kubrin, C. E. et Weitzer, R. (2003). «Retaliatory homicide: Concentrated disadvantage and neighborhood culture». *Social Problems*. 50 (2), p. 157-180.

- Laventure, M., Déry, M. et Pauzé, R. (2008). « Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse ». *Drogues, santé et société*. 7 (2), p. 9-45.
- Pernanen, K., Cousineau, M.M., Brochu, S. et Sun, F. (2002). *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada*. Ottawa : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 153 p.
- Rainon, G. A., Schmeidler, J. W., Frank, B. et Smith, R. B. (2006). « Violent behavior, substance use, and other delinquent behaviors among middle and high school students ». *Youth Violence and Juvenile Justice*. 4 (3), p. 247-265.
- SAMHSA (2006). *Youth Violence and Illicit Drug Use*. The NSDUH report. <http://www.oas.samhsa.gov/2k6/youthViolence/youthViolence.htm>
- Slaby, R.G., Barham, J.E., Eron, L.D. et Wilcox, B.L. (1994). « Policy recommendations: Prevention and treatment of youth violence ». [In L.D. Eron, J.H. Gentry et P. Schlegel (dir.) : *Reason to hope: A psychosocial perspective on violence and youth*] Washington : American Psychological Association, p. 447-456.
- Stoolmiller, M. et Blechman, E. A. (2005). « Substance use is a robust predictor of adolescent recidivism ». *Criminal justice and behavior*. 32 (3), p. 302-328.
- Vitaro, F., Carbonneau, R., Gosselin, C., Tremblay, R.E. et Zoccolillo, M. (2000). « L'approche développementale et les problèmes de consommation chez les jeunes : prévalence, facteurs de prédiction, prévention et dépistage ». [In P. Brisson (dir.) : *L'usage des drogues et la toxicomanie*] Montréal : Éditions Gaëtan Morin, p. 369-378.
- Warley, R. M. (2009). *Situational predictors of adolescent homicide: a secondary analysis*. Thèse de doctorat, Graduate Faculty in Social Welfare, The City University of New York.
- Weiner, M.D., Sussman, S., Sun, P. et Dent, C. (2005). « Explaining the link between violence perpetration, victimization and drug use ». *Addictive Behaviors*. 30 (6), p. 1261-1266.